

# PCFS – Pure Dynamic Opportunity RD

Fonds flexible diversifié

Compartiment de la SICAV PCFS

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit luxembourgeois

## OBJECTIFS & POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

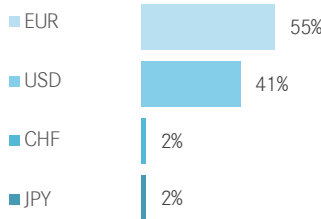
L'objectif du compartiment est de maximiser la performance, principalement par le biais des actions, sans restriction géographique, tout en limitant les pertes dans des conditions de marché extrêmes. Les actions sont utilisées comme principal moteur de performance. L'exposition (directe et indirecte) aux marchés d'actions peut varier de 0% à 100%.

Pure Dynamic Opportunity est géré de manière flexible, en suivant une approche qualitative, sans biais de style (valeur, croissance, GARP, etc.) selon le contexte de marché, une gestion d'investissement flexible et active sans référence à aucun indice.

Le portefeuille peut également être investi en obligations, commodities (jusqu'à 15% dans des instruments éligibles dont l'exposition sous-jacente est liée aux marchés des matières premières) et stratégies optionnelles afin de générer une exposition ou couvrir le portefeuille.

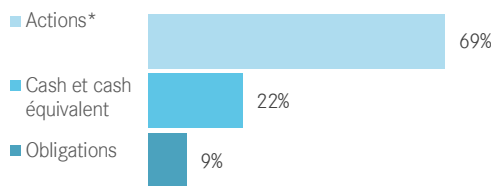
Pure Dynamic Opportunity est classé Article 6 du règlement SFDR. Le compartiment ne prend pas en compte les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité.

## RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE | DEVICES



Source : Pure Capital

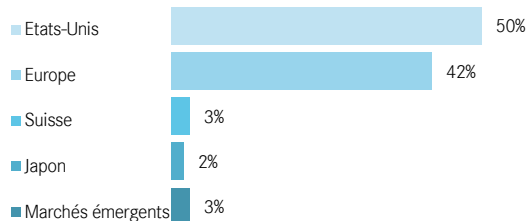
## RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE | CLASSES D'ACTIF



Source : Pure Capital

\* La poche actions est composée de lignes directes, contrats futures et fonds actions

## RÉPART. DE LA POCHÉ ACTIONS | ZONES GÉOGRAPHIQUES



Source : Pure Capital

## IDENTIFIANT

ISIN :	LU2490080442
VNI au 28-03-24	117,919
Cut-off :	10.00 (CET)
Fréquence :	VNI journalière
AuM:	61,06 m EUR
Structure juridique :	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois "PCFS", format UCITS
Lancement :	29-09-2022
VNI au lancement :	EUR 100
Devise :	EUR
Type de part :	Distribution
Dernier versement de dividende (dividende brut, par part) :	-
Montant min. d'investissement :	EUR 100
Type d'investisseur :	Retail
Niveau de risque SRI :	3
Frais de gestion :	1,00%
Frais courants (dont frais de gestion) :	1,62%
Indice de référence :	Aucun
Frais de performance :	Aucun
Frais de souscription :	Max. 3%, à la discrétion du distributeur
Frais de rachat :	0%
Swing pricing applicable :	Non
Société de gestion :	Pure Capital S.A. - société luxembourgeoise
Gérant :	Florian D'Agostini
Dépositaire :	CACEIS Investor Services Bank S.A.
Auditeur :	PwC Luxembourg
Publication de la VNI :	www.purecapital.eu, Bloomberg, Morningstar, Beama.be

## COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

Nombre de lignes en portefeuille : 118

### TOP 10 ACTIONS

ASM INTERNATIONAL REG NV	1,31%
MICROSOFT CORP	1,28%
NOVO NORDISK AS -B-	1,08%
ASML HOLDING NV	0,96%
AIR LIQUIDE	0,94%
NVIDIA CORP.	0,94%
NOVARTIS AG BASEL/NAM.	0,90%
ALPHABET INC -C-	0,90%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	0,85%
AMAZON COM INC	0,82%

### CARACTÉRISTIQUES

Rendement du dividende	2,05%
P/E 2024	24,20

Il se peut que les OPC présentés dans le portefeuille ne soient pas offerts en Belgique, veuillez vérifier avec votre conseiller en investissement. Le compartiment ne pourra jamais investir plus de 10% de ses actifs nets totaux dans des OPC.

# PCFS – Pure Dynamic Opportunity RD

Fonds flexible diversifié

Compartiment de la SICAV PCFS

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit luxembourgeois

PURE CAPITAL  
INDEPENDENT ASSET MANAGEMENT



## ECHELLE DE RISQUE

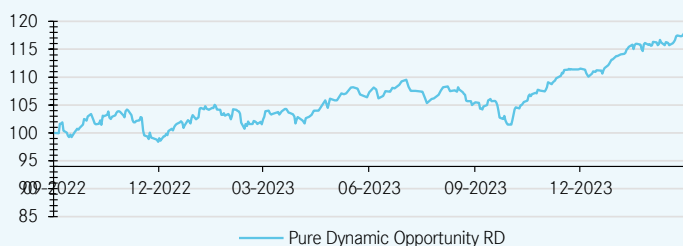
Durée minimum de placement recommandée : 5 ans



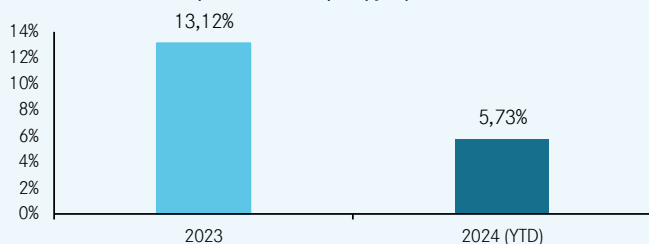
L'indicateur synthétique de risque (ISR), conformément aux documents d'informations clés (PRIIPS-KID), permet d'évaluer le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité de pertes en cas d'évolution des marchés ou d'incapacité du sous-fond à vous payer. Cet indicateur classe le risque sur une échelle de 1 à 7. Un score bas indique un risque faible. Une note plus élevée correspond à un risque plus élevé

## PERFORMANCES\*

Evolution de la Valeur Nette d'Inventaire (VNI) en € depuis le lancement (29-09-2022)



Performances par année civile (en %) jusqu'au 28-03-2024



Source : Pure Capital

\* Le graphique et les rendements cités ci-dessus ont trait aux années écoulées et ne constituent pas un indicateur fiable pour le futur. Ce compartiment n'est pas garanti en capital. Avant d'investir, lisez toujours le document d'informations clés (PRIIPS-KID) et le prospectus. L'évolution de la valeur nette d'inventaire ainsi que les performances indiquées tiennent compte des frais de gestion, commissions de performance ainsi que tous autres frais qui, conformément au prospectus, sont mis au compte du compartiment. Elles n'incluent pas les frais d'entrée éventuellement perçus par le distributeur, ni les éventuels frais de conservation annuels pouvant être prélevés par le teneur de compte, ni les taxes applicables et à charge de l'investisseur. Les performances indiquées sont calculées en EUR, sur base du prix de la part de l'OPCVM, ou Valeur Nette d'Inventaire ("VNI").

## DISCLAIMER

1) Ceci est une communication commerciale. Veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM et au PRIIPS-KID du compartiment avant toute décision finale d'investissement. Ces documents sont disponibles gratuitement et sur simple demande auprès de Pure Capital S.A. (tél. : +352 26 39 86) ou sur son site internet [www.purecapital.eu](http://www.purecapital.eu). Le PRIIPS-KID est disponible en français, néerlandais et anglais. Le prospectus, le rapport semestriel et le rapport annuel sont disponibles en anglais.

Les informations présentées ci-dessus ne constituent pas un conseil en investissement et sont destinées à des fins promotionnelles.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les performances peuvent varier au fil du temps. Les investissements dans ce compartiment sont soumis aux fluctuations des marchés et l'investisseur pourrait ne récupérer qu'un montant inférieur à celui qu'il a investi. Les expositions, allocations et investissements peuvent varier dans le futur en réponse à des conditions de marché différentes, et ce, à l'appréciation de Pure Capital. Il ne peut y avoir aucune garantie que les objectifs d'investissement seront obtenus.

La commission de gestion et de banque dépositaire, ainsi que tous autres frais qui, conformément au prospectus, sont mis au compte du compartiment, sont inclus dans le calcul de la valeur nette d'inventaire, et corolairement, celui de la performance.

Des frais de conservation annuels, ou droits de garde, peuvent être prélevés par le teneur de compte. Ils varient d'un établissement à l'autre. Pour les connaître, il est nécessaire de s'en informer auprès de lui.

2) Le traitement fiscal de ce produit dépend de la situation de l'investisseur. En Belgique:

> Précompte mobilier sur dividendes versés par la sicav: 30%

> Précompte mobilier : plus de 10 % du portefeuille de ce compartiment est investi en titres de créance. Une taxation à 30 % des revenus provenant de ces créances est appliquée.

> Taxe sur les opérations de bourse (TOB) : 0%.

Les investisseurs peuvent s'informer au sujet de leurs droits sur le lien <https://www.purecapital.eu/legal.html>. Un résumé y est disponible en français et en anglais.

Les réclamations et plaintes éventuelles peuvent être adressées en écrivant au siège social de la société: Pure Capital S.A., 2 rue d'Arlon, L-8399 Windhof, Grand-Duché de Luxembourg, à l'attention de monsieur Thierry Léonard, Managing Partner. Si le traitement de ces plaintes par le service interne ne satisfait pas l'investisseur, elles peuvent, pour la Belgique, être introduites auprès d'Ombudsfm, service de médiation des services financiers, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n° 8 bte. 2, 1000 Bruxelles, e-mail: [ombudsman@ombudsfm.be](mailto:ombudsman@ombudsfm.be) par écrit ou via le formulaire de plainte disponible en ligne <http://www.ombudsfm.be/fr/particuliers/introduire-une-plainte/>.

Pure Capital S.A. peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

## PRINCIPAUX RISQUES

**Risque de marché.** C'est le risque corrélé au marché. La valeur des actifs peut être affectée par l'évolution de l'économie dans son ensemble, des taux d'intérêt, de l'inflation, etc. Il affecte plus ou moins tous les actifs financiers.

**Risque de liquidité.** Le compartiment investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marché peuvent avoir un impact sur les prix auxquels le gestionnaire achète et vend les positions.

**Risque opérationnel.** Il représente le risque de faute ou d'une erreur au sein des différents acteurs impliqués dans la gestion, l'évaluation et/ou la conservation des actifs du compartiment.

**Risque de contrepartie.** Le compartiment peut subir des pertes si une contrepartie fait défaut et n'est pas en mesure de respecter ses obligations, en particulier dans le cas des dérivés négociés de gré à gré.

**Risque de crédit.** Le compartiment est investi dans des titres dont la notation de crédit peut se détériorer. Un tel événement augmenterait le risque qu'un émetteur ne puisse pas être en mesure de respecter ses obligations. Si la solvabilité d'un émetteur diminue, la valeur des obligations ou des produits dérivés liés à cet émetteur peut se détériorer.

**Risque de concentration.** Elle décrit le niveau de risque d'un portefeuille résultant de sa concentration sur une seule contrepartie, un seul secteur, un seul pays, etc. Dans un portefeuille plus concentré, et donc moins diversifié, les rendements des actifs sous-jacents sont plus corrélés.

**Risque lié aux marchés émergents.** Le compartiment peut investir dans des titres des marchés émergents. Les risques incluent expropriation, taxation fiscale, nationalisation, instabilité politique, sociale et économique. Manque de liquidité et volatilité des prix possibles. Restrictions d'investissement et absence de structures juridiques développées peuvent se présenter.

**Risque de durabilité.** Événement ou condition sociale ou environnementale incertaine qui, s'il se produisait, pourrait avoir un impact négatif significatif sur les actifs du compartiment.

**Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPCVM.**

# PCFS – Pure Dynamic Opportunity RD

Fonds flexible diversifié

Compartiment de la SICAV PCFS

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit luxembourgeois

## GLOSSAIRE

Blue chips	Blue chips est un terme anglo-saxon désignant les valeurs à forte capitalisation et à liquidité importante, c'est-à-dire donnant lieu lors de chaque séance boursière à des volumes conséquents de transactions.
Commodities	Catégorie d'actifs regroupant les actifs physiques d'origine naturelle, utilisés comme matériaux de base dans la production de biens. On y retrouve les métaux comme l'or, l'argent, le cuivre, etc. et les matières premières agricoles issues d'élevages ou de cultures.
Contrat future	Un future est un engagement ferme d'acheter ou de vendre une quantité convenue d'un actif, le sous-jacent, à un prix défini et à une date future convenue.
(dé)Corrélation	La corrélation entre deux actifs financiers mesure l'intensité de la relation entre ces deux actifs. Elle est comprise entre +1 et -1. Une corrélation de +1 implique une relation linéaire positive entre les deux actifs. À l'inverse, une corrélation de -1 indique une relation linéaire négative entre ces actifs. Si elle est égale à 0, les actifs sont dits « décorrélés ».
P/E ratio (Price Earning Ratio, PER)	Le P/E ratio d'une action est le rapport du cours de cette action sur le résultat net par action. Très utilisé en finance, ce ratio boursier simple ne suffit pas à déterminer si une action est bon marché.
Stock-picking	Se dit d'un style de construction de portefeuille consistant à investir dans un titre sur l'argument de ses caractéristiques propres. Ce choix d'investissement est donc moins motivé par une préférence pour un secteur, ou encore par le contexte macro-économique, que par les qualités intrinsèques de l'entreprise.
Swing Pricing	Technique anti-dilution qui permet au compartiment de répartir les coûts liés aux ajustements de portefeuille causés par les demandes de souscription/rachat sur les actionnaires dont les ordres ont entraîné la nécessité de rééquilibrer le portefeuille. Il s'agit d'un outil de gestion du risque de liquidité conçu pour que les actionnaires restants ne supportent pas tous les coûts (y compris la dilution) causé par les premiers actionnaires à sortir du compartiment.
Volatilité	La volatilité est un indicateur de risque mesurant l'ampleur des fluctuations de valeur d'un actif, ou autrement dit sa variabilité, sur une période déterminée. Mathématiquement, la volatilité se calcule comme l'écart-type des returns de l'actif.